

## Conditions générales de location

RESERVATION : Les TARIFS sur notre brochure et sur le site internet sont exprimés en euros TTC, ils comprennent la taxe de séjour ainsi que le bracelet village qui vous sera remis à l'accueil. Les enfants de moins de 3 ans sont gratuits (sur présentation du livret de famille).

RESERVATION : La remise des clés s'effectue à partir de 17h et leur retour au plus tard à 10 h. Aucune modification de date ne pourra entraîner une demande de remboursement.

La réservation sera considérée comme effective à réception de l'acompte de 30% et du contrat signé avec ses conditions générales acceptées et signées. Les locations sont occupées uniquement par les personnes figurant sur le contrat. Toute réservation est nominative, en aucun cas l'emplacement ou la location ne peut être sous louée. La direction n'autorise pas plus de 6 personnes (un bébé étant considéré comme une personne) et un véhicule par emplacement de camping.

REGLEMENT DU SOLDE : Le solde devra être réglé 30 jours avant la date du début de votre séjour.

ANNULLATION et MODIFICATION : Un empêchement peut vous obliger à renoncer à votre séjour, l'acompte versé nous reste acquis de plein droit. Si cette annulation est faite par écrit plus de deux mois avant le début de votre séjour, il ne vous sera retenu que 50% de celui-ci. En cas de défection définitive de dernière minute (moins de 30 jours avant la date prévue d'occupation), la totalité de l'acompte nous restera acquis ainsi que les frais de dossier. Afin d'éviter tout malentendu, nous vous demandons de nous prévenir des éventuels retards ou arrivées tardives. Nous nous réservons le droit de disposer de votre location, si le locatif n'est pas occupé dans les 24 h suivant le début de votre contrat. Sans aucun avis de votre part, la totalité de votre location nous restera acquis. Le locataire ne pourra réclamer aucune réduction ou indemnisation au cas ou des réparations urgentes nous incombant apparaîtraient pendant le séjour. Nous ne pouvons garantir la remise en état en cours de saison des détériorations constatées résultant de maladroites ou vandalisme. Si les circonstances nous y obligent, en cas d'événements extérieurs, indépendants de notre volonté, nous nous réservons le droit de modifier ou d'annuler nos programmes ainsi que de modifier le type de locatif.

CAUTION : Deux cautions de 200 € devront nous être versées à la remise des clés de votre logement. Elles vous seront retournées, par courrier, dans les trois semaines après votre départ, déduction faite des éventuels préjudices, pertes et vices cachés, ou frais de remise en état de votre logement, celui-ci devant nous être restitué en parfait état. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Le nettoyage est à la charge du locataire: des heures de ménage pourront vous être retenues si nécessaire. Aussi, il vous sera demandé de contrôler l'inventaire du locatif dès votre arrivée et de nous informer dans les 24 heures de toutes anomalies constatées. Passé ces délais, il ne pourra plus en être tenu compte.

RESPONSABILITE ET ASSURANCE : Il appartient aux vacanciers de souscrire une complémentaire villageoise afin de garantir tous dommages. PERTAMINA Village et son camping U FARNIENTE déclinent toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégradation dues aux intempéries, d'incendie, de vandalisme ou d'incidents incombant à la responsabilité civile du vacancier à l'intérieur du Domaine. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes séjournant avec lui ou lui rendant visite. Tout oubli d'effet personnel à l'intérieur du domaine ne saurait engager la responsabilité de PERTAMINA.

REGLEMENT INTERIEUR : PERTAMINA Village vous propose un domaine de vacances résidentiel et un camping à vocation familiale. Il se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute réservation qui serait contraire à ce principe ou qui chercherait à le détourner.

- La réservation d'un emplacement de camping ou d'un locatif est faite à titre strictement personnel et pour un nombre de personnes indiquées lors de la réservation, correspondant à l'équipement du logement, (vous ne pouvez en aucun cas le sous louer), toute installation supplémentaire (par ex : tente) à côté d'un locatif est formellement interdite.

- Les mineurs doivent être impérativement accompagnés de leurs parents ou d'un adulte désigné responsable.

- Le bracelet village donne accès au mini club pour les enfants de 4 à 12 ans (sur réservation) et à l'espace aquatique, son port est obligatoire dans l'enceinte de PERTAMINA.

- Les barbecues : les feux ouverts et les barbecues au charbon sont interdits (location de plancha).

- Les animaux sont tolérés (sauf chien catégorie 1 et 2), sur présentation de leur carnet de vaccination à jour (arrêté du 22.01.85). Ils doivent être tenus en laisse, ne pas gêner le voisinage et sont interdits dans les zones de loisirs . En aucun cas ils ne sont admis aux abords de la piscine, des solariums et sanitaires. Leur propreté doit être assurée par leur maître et surtout ils ne doivent pas être abandonnés seul dans un locatif ou une voiture !

- Les visiteurs sont admis dans le domaine, après s'être présentés à l'accueil pour s'acquitter d'une redevance de 4 € (bracelet piscine visiteur) donnant accès aux présentations et aux installations de Pertamina. Les visiteurs seront sous la responsabilité des parents qui les reçoivent, et sont priés de stationner leurs véhicules sur le parking situé à l'entrée du domaine.

- Mini-club : il est destiné gratuitement aux enfants de 4 à 12 ans sur inscription. (programmation par tranches d'âge). Les parents doivent être à tout moment joignables.

- Discothèque est ouverte en haute saison jusqu'à minuit par arrêté préfectoral. Les mineurs devront être sous la surveillance d'un adulte.

ESPACE AQUATIQUE : Heures d'ouverture : 9h à 21h, plus nocturne (programme animation). Pour accéder aux piscines, les vacanciers ou visiteurs devront porter impérativement le bracelet village remis à l'accueil. Toute personne ne pouvant justifier de son appartenance à PERTAMINA sera accompagnée. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents qui en assurent la surveillance exclusive.

Par mesure d'hygiène le passage au pédiluve et aux douches est obligatoire ainsi que les couches maillots de bain pour les petits Pertaminous. Pour la sécurité et la tranquillité de chacun, nous vous remercions de bien vouloir respecter les règles de sécurité figurant sur les panneaux à l'entrée des piscines (ne pas courir, pas de pique nique, éviter les jeux bruyants, pas de chaussures...) seuls les maillots de bain et boxers sont admis (bermudas interdits).

CIRCULATION, PARKING et NUISANCE SONORE : La vitesse est limitée à 10km/h. L'utilisation de quads, scooters trafiqués est interdit dans l'enceinte du domaine.

L'accès au secteur 1 Camping est fermé de 23h30 à 7h30 du matin. Afin de limiter au mieux les nuisances sonores et par respect de bon voisinage, nous demandons à notre clientèle d'utiliser dès 22h le parking. La barrière principale est fermée de 23h30 à 7h30, toute circulation est interdite durant cette période. Dans le camping le stationnement est interdit sur les routes et voies d'accès, la direction n'autorise pas plus d'un véhicule en stationnement par emplacement sauf dans la zone résidentielle sur autorisation. Les véhicules doivent être impérativement garés sur leur parcelle dans la zone du camping U Farniente, tout autre véhicule sera facturé 6 €. Il est interdit de se garer sur l'emplacement voisin, même s'il paraît occupé (remorques, remus) il est interdit de laver les voitures et bateaux à l'intérieur du Domaine.

Parking : Le parking à l'entrée est à la disposition de chaque résident. Il ne fait pas l'objet d'une surveillance particulière, la Direction décline toute responsabilité pour les objets volés, égarés ou perdus dans les véhicules. Vous êtes invité à prendre vos propres dispositions à cet égard. L'usage des appareils sonores ne doit en aucun cas importuner son voisin ainsi que les décibels humaines !!!! (de 23h à 8h) Il est civique de respecter le droit au repos tant mérite de chacun !!

Infraction au règlement intérieur : Dans le cas où un résident perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur, le gestionnaire ou son représentant pourra oralement ou par écrit s'il le juge nécessaire, mettre en demeure ce dernier de cesser les troubles.

En cas d'infraction grave ou répétée au règlement intérieur et après mise en demeure, par le gestionnaire, de s'y conformer, celui-ci pourra résilier le contrat.

En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

Le fait de prendre possession de sa location ou de son emplacement, implique que le client a pris connaissance de ce présent règlement et qu'il devra s'y conformer – Tout manquement à ce règlement représente une infraction dont la Direction se réserve le droit de faire appliquer par tout moyen légal, la réparation des préjudices encourus. **Domaine placé sous vidéo surveillance. Les enregistrements seront conservés 1 semaine.**

## General conditions

The PRICES in our brochure and on our website are indicated in Euros incl. VAT; they include the tourist tax as well as the village bracelet handed to you at the reception. Children of younger than 3 years have free access (upon presentation of the family record book).

RESERVATIONS: **Keys can be collected from 5 pm** and must be handed back before 10 am at the latest. Changes in dates cannot be used as a reason for refund.

The booking will be considered as being effective after receipt of the down payment of 30%, the signed contract as well as the approved and signed general conditions. All rents must be occupied only by the persons indicated on the booking contract. All reservations are nominative; in no case the camping pitch or the rental accommodation can be sublet. The direction does not allow more than 6 persons (a baby being considered as being one person) and one vehicle per camping pitch.

PAYMENT OF THE BALANCE  
The balance of the stay must be paid 30 days prior to the start of your stay.

CANCELLATIONS and MODIFICATIONS:

An unforeseen difficulty may force you to forego your stay, in which case the paid down payment will be kept by right. If the cancellation is done in writing over two months prior to the start of your stay, only 50% of the down payment will be kept. In case of a last minute cancellation (less than 30 days prior to the planned occupancy date), the total amount of the down payment will be kept by us, as well as the booking fee. To avoid misunderstandings, we ask you to inform us of possible lateness or late arrivals. We reserve the right to dispose of your rental accommodation if it is not occupied within the 24 hours following the start of your contract. Without any notice from your side, the total amount of your rental accommodation will be kept by us. The tenant can not claim any reduction or compensation in case of urgent repairs during his stay, incumbent on us. During the season, we can not guarantee the restoring of noted damage caused by ineptitude or vandalism. If the circumstances force us to do so, in case of external events, independent to our will, we reserve you the right to change programmes or the type of rental accommodation.

WARRANTY DEPOSIT:

Two warranty deposit of 200€ must be paid to us at the delivery of the keys of your accommodation. These warranty deposits will be sent back to you by mail within three weeks after your departure, after deduction of possible costs for damage, loss and hidden defects, or costs for restoring your accommodation, which must be vacated in a perfect state. The deduction of the warranty deposit does not exclude extra payment of damages if the costs would be higher than the amount of the warranty deposit. The cleaning must be done by the tenant; a payment for cleaning may be deducted from your warranty deposit. You will also be asked to check the inventory of the rental accommodation upon arrival and to inform us of any noted anomalies within 24 hours. After this delay, they will no longer be taken into consideration.

LIABILITY AND INSURANCE : Holidaymakers must subscribe an extra holiday insurance, in order to guarantee all damages. PERTAMINA Village and its campsite U FARNIENTE decline all liability in case of theft, loss or damage caused by bad weather, fire, vandalism or incidents falling to the civil liability of the holidaymaker on site. Each tenant is responsible for disturbances and nuisances caused by the persons staying with him or visiting him. PERTAMINA can not be held responsible for any forgotten or left personal objects on site.

INTERIOR RULES: PERTAMINA Village offers you a holiday resort and a family campsite. It reserves the right to refuse or cancel any booking that would be contrary to this principle or that would try to change it.

- The booking of a camping pitch or a rental accommodation is strictly personal and reserved for a number of persons indicated during the booking, in compliance with the accommodation's equipment. (in no case you can sublet). Any extra installation (a tent for instance) next to the rental accommodation, is formally prohibited.

- Minors must be accompanied by their parents or a designated responsible adult.

- The village bracelet gives access to the mini club for children aged between 4 and 12 years (upon reservation) and to the waterpark. It is compulsory to wear the bracelet on the entire PERTAMINA site.

- Barbecues: fires and charcoal barbecues are prohibited (rent of plancha grills).

- Pets are allowed (except for dogs of the 1st and 2nd categories), upon presentation of their up to date vaccination booklet (order of 22.01.85). They must be kept on a lead, they must not disturb neighbours and they do not have access to the leisure areas. In no case they are allowed by the swimming pool, the solariums and the sanitary facilities. Their cleanliness must be guaranteed by their owners, and they must never be left alone in a rental accommodation or a car!

- Visitors are allowed on site, after having presented themselves at the reception to pay a fee of 4€ (visitor bracelet for the swimming pool) giving them access to the facilities of Pertamina. Visitors are the responsibility of the receiving customers, and are asked to park their vehicles on the parking space situated at the site entrance.

- Mini club: is accessible, free of charge, to children aged between 4 and 12 years upon registration, (programmes per age-group). Parents must be reachable at all times.

- Nightclub is open during the high season until midnight, by prefectural order. Minors must be under the surveillance of an adult.

WATERPARK:

Opening times: 9 AM to 9 PM, plus evening pool (see the activity programme).

To have access to the swimming pools, holidaymakers and visitors must wear the village bracelet they received at the reception. Any person who can not justify being part of PERTAMINA will be accompanied outside. Minors must be accompanied by their parents, who are in exclusive charge of their surveillance. For hygiene reasons, walking through the foot bath and taking a shower before bathing are compulsory, as well as pool diapers for babies and toddlers. For the security and the peace of all holidaymakers, we kindly ask you to respect the security rules displayed on the boards at the entrance of the swimming pools (do not run, picnic, avoid noisy games, no shoes...) only swimsuits and shorts are allowed (long bermuda shorts are prohibited).

TRAFFIC, PARKING and NOISE: The speed is limited to 10km/h. The use of quads and tampered scooters is prohibited on site.

The access to area 1 Campsite is closed from 11.30 PM to 7.30 AM. To avoid as much noise as possible and to respect a good neighbourhood, we ask our customers to use the parking space from 10 PM. The main barrier is closed from 11.30 PM to 7.30 PM; all traffic is prohibited during this period of time.

On site, parking cars on roads and access routes is prohibited; the direction does not allow more than one vehicle per pitch, except for the residential area after authorisation. Vehicles must be parked on their plot in the area of Camping U Farniente, any other vehicle will be invoiced 6€. It is prohibited to park on a neighbour parking space, even if it seems unoccupied (trailers!).

It is prohibited to wash cars and boats on site.

- Parking space: The parking space at the entrance of the site is available to all residents. It is not under specific surveillance; the direction declines all liability for stolen or lost objects in vehicles. You are asked to make your own arrangements hereto. The use of sound equipment as well as human decibels must not disturb neighbours!!!! (From 11 PM to 8 AM) it is civic to respect the right to rest everyone deserves!!

Violation to the interior rules

In case a resident would disturb the holiday of other customers or would not respect the clauses of these interior rules, the manager or his representative can orally or in writing, if he finds it necessary, demand him to stop all disturbance.

In case of serious or repeated violation to the interior rules and after the manager's demand to comply with them, the manager could end the contract.

In case of criminal offence, the manager can call upon the forces of law and order.

The fact of taking possession of his rental accommodation or his camping pitch implies that the customer has taken knowledge of these rules and that he must comply with them – Any breach to these rules represents a violation for which the direction reserves the right to apply, by any legal means, the compensation for incurred harm or damage. **Site under video surveillance. Recordings are kept for 1 week.**

| TARIFS CAMPING 2019<br>- 5% en réservant en ligne via notre site   |  |   |                         |                         |
|--|--|---|-------------------------|-------------------------|
| PERIODE  | Jusqu'au 7 juin, inclus, à partir du 8 septembre | Du 8 juin au 28 juin et du 1er sept. au 7 sept. | Du 29 juin au 5 juillet | Du 6 juillet au 31 août |
| Compris dans le forfait : 1 emplacement, 2 personnes, vos installations, l'électricité, la wifi, l'accès aux parties communes et les taxes de séjour | 27 €   | 34 €  | 41 €                    | 53,50 €                 |
| Personne suppl. + 10 ans<br>Extra person + 10 years  | 8 €  | 9 €   | 12 €                    | 15,50 €                 |
| Enfant/children de /from 2 avant/before 10 ans/years   | 4,50 €   | 4,50 €  | 7 €                     | 9,80 €                  |
| Enfant/children avant 2 ans  | GRATUIT / FREE                                   | GRATUIT / FREE                                  | GRATUIT / FREE          | GRATUIT / FREE          |
| Animal<br>Animal   | 9,50 €   | 9,50 €  | 9,50 €                  | 9,50 €                  |
| Remorque/Trailer<br>En dehors de votre emplacement   | GRATUIT / FREE                                   | 4 €   | 4 €                     | 8,50 €                  |

Frais de dossier 26 €- Eco-participation 1.20 €/personne / jour

Tarifs groupe sur demande par mail :  
morel.pertamina@gmail.com



Offres non cumulables



Route territoriale 10 - 20169 BONIFACIO

Tél: 33 (0)4 95 73 05 47

Fax: 33 (0)4 95 73 11 42

www.camping-pertamina.com

pertamina@wanadoo.fr

GPS: I 41°24'59"N - L 9°10'40"E

Camping U farniente : Classement 4 étoiles Tourisme 150 emplacements N°10/084 AC du 6 juillet 2012

Résidence Pertamina Village : Catégorie 2 étoiles - Capacité 320 pers N°10/084 AC du 6 juillet 2012



TARIFS 2019



BONIFACIO - CORSE DU SUD